

Déclaration FSU au CTA du 18 mars 2019 Académie de Limoges

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique,

Notre pays traverse depuis des semaines déjà une crise sociale et politique d'une rare gravité. Aux revendications en matière de justice sociale, environnementale et territoriale comme en matière de Services Publics s'agrègent des exigences légitimes de démocratie sociale et politique. La FSU, avec d'autres organisations syndicales, a compris, anticipé et relayé cette colère et ses motifs, à tous les niveaux d'instances. Mais le pouvoir refuse d'entendre; pire il est trop souvent arrogant et méprisant. A force d'ignorer les mises en garde, de piétiner les organisations syndicales, le pouvoir se retrouve ainsi en mauvaise posture. Les récentes élections professionnelles ont montré, par une participation en progrès, l'attachement des personnels au paritarisme et à la représentativité syndicale. Tous ont voté pour qu'un véritable dialogue social soit rétabli au niveau national comme au niveau de notre académie. Il est cependant bien mal engagé, en particulier dans la Fonction Publique!

En effet, lors de la réunion d'installation du Conseil Commun de la Fonction Publique le 12 février, la FSU comme 6 autres organisation syndicales, a décidé de quitter la séance tant le dialogue social continue à être méprisé au sommet de l'État, au cours de laquelle était présenté un projet mortifère portant sur la transformation de la Fonction Publique.

Pour la FSU, *les principes d'égalité et de neutralité* assurent aux usager-es d'être traité-es de manière impartiale et protègent les fonctionnaires des pressions qu'ils pourraient subir dans l'exercice de leurs missions. Le recrutement par concours garantit *l'égalité d'accès à des emplois publics* qualifiés et *l'indépendance des fonctionnaires* au service de l'intérêt général. Ainsi, le Statut actuel permet un équilibre entre droits et obligations qui constituent une digue efficace contre les phénomènes de corruption ou de clientélisme. Une conception moderne dont le monde du travail dans son ensemble pourrait s'inspirer. Dans un contexte d'inégalités et d'instabilité croissantes, ces principes sont d'une grande importance et donnent sens aux valeurs qui sont celles de la République.

Il est donc plus que jamais nécessaire de réfléchir, avec tous les acteurs, dont les organisations syndicales, aux évolutions à poursuivre pour répondre mieux aux besoins de la population, mais le gouvernement a déjà tranché, seul, en particulier en ce qui concerne le traitement réservé aux services publics et aux agent-es. En effet, tous les éléments qui apportent des garanties aux personnels et donc aux usagers contre l'arbitraire et les clientélismes sont attaqués : commissions paritaires vidées de leur substance, fusion des CT et CHSCT, recrutement de contractuels ouvert en grand, possibilités de détachement vers le privé, introduction d'une rupture conventionnelle y compris pour les fonctionnaires... Dans ce projet les commissions administratives paritaires ne seraient plus consultées ni sur les mobilités ni sur les promotions, et ce dès le 1er janvier 2020 ! En clair, cela signifie que l'administration affecterait et procéderait à la promotion des agents sans aucun contrôle des élu-e-s du personnel et donc sans aucune garantie du respect de règles équitables et transparentes. Sans le contrôle des représentants des personnels, c'est la légitimité de toutes les décisions qui serait remise en cause. La seule possibilité qui resterait aux personnels de contester un acte de gestion serait d'engager un recours devant la justice

administrative. Le Statut de la Fonction publique est un héritage des valeurs et du programme du Conseil National de la Résistance. En y portant de telles attaques, les équilibres du statut de 1946 sont saccagés, et avec eux la conception d'un fonctionnaire **citoyen** au service de l'intérêt général opposée à celle d'un fonctionnaire « aux ordres ». C'est tout le modèle social français et la garantie de neutralité des agents publics qui sont dans le viseur du gouvernement.

Le même modèle de dialogue social est à l'œuvre dans notre Ministère. Le passage en force par une procédure accélérée de l'examen du projet de loi de *l'Ecole de la confiance* en est le parfait exemple. Cette loi propose des bouleversements sans précédent, décidée dans une totale verticalité, pour s'imposer à tous les personnels.

Soumission au silence des agents, financement accru des écoles privées sous contrat avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans, création des établissements publics des savoirs fondamentaux qui signe le recul du service public d'Education en particulier dans un territoire rural comme celui de l'Académie et modifie en profondeur l'organisation et les finalités de l'Ecole, évaluation de l'Ecole sous tutelle, réforme de la formation des enseignants, recours à des étudiants pour assurer les remplacements pour lequel l'académie semble vouloir être à l'avant-garde, élargissement des possibilités d'expérimentations y compris dérogatoires au statut des personnels... Bref une loi fourre-tout qui prévoit de transformer en profondeur l'Ecole et de donner les coudées franches au Ministre pour conduire ces transformations.

Enfin, si la FSU a exprimé sa satisfaction sur le renoncement du Ministre à la fusion des académies, elle constate que l'article 17 offre un blanc-seing inacceptable, par le biais d'ordonnances, permettant des réorganisations dont les perspectives ne sont pas fixées par la loi et un renforcement des pouvoirs des recteurs de régions. Ces réorganisations conduiront à des mutualisations visant des économies d'échelle et donc des suppressions de postes avec des mobilités fonctionnelles et géographiques plus ou moins imposées et donc subies.

Autant d'orientations qui sont à rebours du sens de l'engagement des agents et des intérêts des usagers. Ces choix sont antagonistes à la demande sociale qui s'exprime dans le pays.

Alors que tout appelle à mettre en synergie les personnels, à développer l'intelligence collective dans notre société, la reprise en main autoritaire de l'école et de la Fonction Publique sont à contresens de l'Histoire. L'école doit être un lieu de formation, de savoirs et de débats qui refuse tout dogme et autoritarisme. Lutter pour un autre avenir pour notre école, la Fonction publique, les services publics et la société dans son ensemble est une nécessité qui appelle l'engagement de tous et de chacun.

La FSU invite donc les personnels à s'engager dans l'action pour s'opposer aux logiques à l'œuvre qui remettent en cause le fondement même du Service Public d'Éducation que nous défendons, celui qui travaille quotidiennement à faire réussir tous les élèves avec les moyens qui sont à sa disposition, celui qui cherche à casser les déterminismes sociaux et qui permet de faire société. C'est pourquoi nous serons en grève le mardi 19 mars et que la FSU invite personnels et usagers du Service Public d'Education à faire la démonstration ensemble de leur opposition à ces projets le samedi 30 mars.

Limoges, le 18 mars 2019